

Offre d'emploi

CHEF(FE) DE PROJET DES SYSTEMES D'INFORMATION (H/F)

Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir dès que possible.
- Lieu de travail : Paris 15^{ème} (quartier tour Montparnasse).
- Type de contrat : contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans renouvelable ou contrat de détachement pour les agents fonctionnaires.

L'Autorité de régulation des transports

Autorité publique indépendante, l'Autorité de régulation des transports a été créée par la loi n° 2009-1503 du 8 décembre 2009 sous le nom d'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf), son périmètre d'intervention se limitant alors au seul secteur ferroviaire, avec pour principal objectif d'accompagner l'ouverture à la concurrence du marché de transport ferroviaire.

La loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire a renforcé considérablement ses compétences, notamment sur le modèle économique du système ferroviaire, avec l'extension de ses avis à la tarification de l'ensemble des installations de service (gares de voyageurs, cours de fret, etc.). Elle lui a conféré également des prérogatives nouvelles en matière financière, l'Autorité veillant dorénavant au respect de la trajectoire budgétaire de SNCF Réseau et suivant les conditions de financement de ses projets d'investissement.

Par ailleurs, la directive 2012/34/UE du 21 novembre 2012 établissant un espace ferroviaire unique européen et sa transposition en droit national, entrée en vigueur le 16 juin 2015, a élargi son périmètre d'intervention, en lui confiant la régulation économique du tunnel sous la Manche, en coopération avec son homologue britannique, l'Office of Rail & Road (ORR), ainsi que la mission de suivre les marchés des services ferroviaires et notamment la situation de la concurrence.

La loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron », a étendu le champ de la régulation de l'Autorité au transport collectif routier de voyageurs et au secteur autoroutier, faisant de la nouvelle Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer) un véritable régulateur de transport multimodal.

De plus, la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire et l'ordonnance n° 2018-1135 du 12 décembre 2018 lui ont conféré, à compter du 1^{er} janvier 2019, de nouvelles missions de régulation à l'aube de l'ouverture à la concurrence des services domestiques de transport ferroviaire de voyageurs en France.

Enfin, en 2019, le champ de compétences de l'Autorité s'est de nouveau élargi, renforçant son caractère multimodal.

Ainsi, l'ordonnance n° 2019-761 du 24 juillet 2019, prise sur habilitation de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite « loi PACTE », a confié

à l'Autorité la régulation des redevances aéroportuaires. Prenant le nom d'Autorité de régulation des transports à compter du 1^{er} octobre 2019, elle est dorénavant compétente pour les aéroports accueillant plus de 5 millions de passagers par an ainsi que pour ceux faisant partie d'un système d'aéroports comprenant au moins un aéroport ayant atteint un trafic annuel de plus de 5 millions de passagers.

Par ailleurs, de nouvelles missions lui ont été conférées dans le cadre de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, en matière d'ouverture des données de mobilité et de développement des services numériques de vente ainsi que de régulation des activités exercées par la Régie autonome des transports parisiens (RATP) en ce qui concerne, d'une part, ses activités de gestionnaire d'infrastructure sur le réseau historique du métro et du RER et de gestionnaire technique du réseau de transport public du Grand Paris, et, d'autre part, les prestations de sûreté mises en œuvre par son service interne de sécurité.

Autorité publique indépendante (API), l'Autorité est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de cinq¹ membres permanents, dont le Président, choisis pour leurs compétences en matière de transport, de droit, d'économie ou de concurrence.

Pour assurer la préparation et l'exécution de ses avis et décisions, l'Autorité dispose de services, placés sous l'autorité d'un secrétaire général, dont les effectifs s'élèvent désormais à plus de quatre-vingts agents, pour la quasi-totalité des cadres d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, ingénieurs, analystes financiers, auditeurs).

Contexte

Afin d'accompagner le développement de ses missions, l'Autorité s'est dotée d'une stratégie de transformation numérique ambitieuse de ses métiers.

Parmi les chantiers engagés, vous serez amené(e) à intervenir sur un portefeuille de projets élargi touchant à la gouvernance de la donnée, à la dématérialisation des processus métier ou encore à la conformité et à la sécurité du système d'information.

Vous évoluerez au sein d'un environnement technique riche et pointu et en pleine évolution, alliant les technologies actuelles à des principes solides de pilotage, d'orchestration et de gestion des opérations dans un souci permanent de qualité, de fiabilité, de sécurité et de performance.

Missions

Placé(e) sous l'autorité du chef de service des systèmes d'information, au sein de la direction des ressources et des systèmes d'information (DRSI), vous exercerez les fonctions suivantes :

- Assurer et / ou contribuer à la chefferie de projet techniques et fonctionnels ;
- Assurer et/ou contribuer au recueil et à l'analyse des besoins et usages métier ainsi qu'à leur transcription en solutions techniques et fonctionnelles ;
- Contribuer à la mise en œuvre des projets techniques et fonctionnels ;

¹ La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 a acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité qui passera progressivement à cinq membres permanents (les deux membres vacataires actuels termineront leur mandat et ne seront pas remplacés).

- Assurer et/ou contribuer au contrôle et au suivi du respect des exigences techniques, fonctionnelles et de sécurité des projets, solutions et produits mis en œuvre au sein de l'Autorité ;
- Assurer et/ou contribuer aux phases de tests et de recettes techniques et fonctionnelles des projets, solutions et produits mis en œuvre au sein de l'Autorité ;
- Assurer et /ou contribuer à la rédaction des pièces techniques des dossiers de consultation des entreprises sur le périmètre des systèmes d'information ;
- Assurer et /ou contribuer à l'assistance technique et fonctionnelle auprès des directions opérationnelles ;
- Contribuer au suivi des marchés en cours ainsi qu'aux relations avec les prestataires de l'Autorité ;
- Suivre et rendre compte des travaux sur lesquels vous serez affecté(e), en veillant ainsi au contrôle de qualité des livrables, au respect des délais fixés et à la satisfaction des exigences et objectifs techniques, fonctionnels et de sécurité.

Profil

Issu(e) d'une formation supérieure en ingénierie informatique et chefferie de projet, vous avez acquis une expérience de deux à cinq ans sur des fonctions de chef(fe) de projet dans les domaines techniques et fonctionnels ciblés.

Vous disposez d'une culture technique solide, d'une bonne connaissance des technologies actuelles et d'une compréhension des enjeux de la transformation numérique des services publics.

Sur le plan technique, vous maîtrisez notamment les concepts de virtualisation, de conteneurisation, d'orchestration des services, d'infrastructure « as code » ou encore de « pipeline de données ». Vous disposez également d'une bonne maîtrise des principaux environnements de bases de données open source tels que PostgreSQL, MariaDB ou encore MongoDB.

Sur le plan fonctionnel, vous comprenez et maîtrisez les enjeux de la dématérialisation des processus métier, touchant notamment à la gestion électronique des documents et à l'orchestration des flux de travail, ainsi que les principaux aspects de gouvernance de la donnée.

Compétences interpersonnelles

- Appétence à participer au fonctionnement des institutions et sens du service public ;
- Excellentes capacités rédactionnelles, d'organisation et de synthèse ;
- Esprit d'équipe indispensable pour ce poste ;
- Être force de proposition ;
- Sens de la confidentialité ;
- Réactivité et gestion des priorités ;

Compétences métier

- Organiser, prioriser et planifier les étapes d'un projet ;
- Identifier et formaliser un processus métier et un flux de travail ;
- Comprendre et formaliser une architecture technique et fonctionnelle ;
- Définir et conduire des tests techniques et fonctionnels ;
- Identifier, qualifier les risques projet et proposer un plan d'actions ;
- Identifier les besoins métier et les transcrire en solutions constructives ;
- Un bon niveau en anglais technique est indispensable en lecture et en écriture. (L'oral serait un plus).

Candidature

Le poste à pourvoir est à temps complet, prime de fin d'année et avantages sociaux (titres restaurant, participation à la mutuelle et à la prévoyance) inclus.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par mail à :

boris.van-der-beken@autorite-transport.fr